

F O N D A T I O N
JEAN-CHARLES-BONENFANT

Rapport de mission 2011 : *Israël*

Évelyne Beaudin
Loïc Blancquaert
Dominic Migneault
Alex Perreault
Guillaume Tremblay-Boily



Les boursiers stagiaires 2010-2011

Évelyne Beaudin Baccalauréat intégré en économie et politique de l'Université Laval

Loïc Blancquaert Baccalauréat en relations internationales et droit international de l'Université du Québec à Montréal

Études à la maîtrise en administration publique de l'École Nationale d'Administration Publique

Dominic Migneault Baccalauréat en études internationales et langues modernes de l'Université Laval

Maîtrise en études internationales de l'Université Laval

Alex Perreault Baccalauréat en politiques appliquées de l'Université de Sherbrooke

Études à la maîtrise en études internationales de l'Université Laval

Guillaume T.-Boily Baccalauréat en études internationales de l'Université de Montréal

Remerciements

Nous avons pris la décision d'être très brefs pour nos remerciements, car nommer des gens, c'est aussi en oublier. Nous voudrions donc remercier particulièrement la Fondation Jean-Charles-Bonenfant pour nous avoir offert la chance d'effectuer une mission exploratoire dans le pays de notre choix. Cette expérience fut des plus enrichissantes et nous espérons que nos apprentissages seront utiles à l'Assemblée nationale.

Table des matières

Les boursiers stagiaires 2010-2011	2
Table des matières	3
Introduction	4
La mission exploratoire de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant	4
La mission exploratoire 2011 : Israël	4
Préparation de la mission	6
Déroulement de la mission.....	8
Le système politique	9
Le mode de scrutin	10
Le positionnement des partis politiques.....	14
La Palestine	16
La cour suprême	19
La question linguistique	20
L'immigration	23
L'environnement	24
L'économie	26
La minorité arabe en Israël.....	28
Conclusion	34
Annexe 1 : Horaire des activités et des rencontres.....	35
Annexe 2 : Budget	42

Introduction

La mission exploratoire de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant

L'objectif que la Fondation Jean-Charles-Bonenfant vise à réaliser à l'aide de la mission exploratoire des boursiers stagiaires est décrit ainsi sur son site Internet :

Afin de leur permettre de réaliser une analyse comparative des systèmes parlementaires, les boursiers stagiaires de la Fondation sont invités à aller visiter un autre Parlement. [...] À l'aide du soutien de la Fondation, les boursiers stagiaires organisent eux-mêmes [les] visites et en déterminent le programme et le choix des conférenciers et des personnes rencontrées. Ils doivent surtout mettre l'accent sur des thèmes propres à bien faire ressortir les origines, l'évolution et les caractéristiques des institutions parlementaires visitées et faire la comparaison avec le système politique du Québec.

La mission exploratoire 2011 : Israël

La mission exploratoire de cette année s'est déroulée du 24 février 2011 au 14 mars 2011. Elle était composée de sept jours à Jérusalem et en Palestine, de deux jours dans le Nord du pays, de cinq jours à Tel Aviv, de deux jours dans le Sud du pays et d'une journée à Beer-Sheva.

Plusieurs raisons nous ont poussés à choisir la destination d'Israël. Tout d'abord, à certains égards, le Québec et Israël sont deux entités comparables :

	ISRAËL :	QUÉBEC :
Population :	7 619 600 hab.	7 828 879 hab.
PIB (PPA) :	\$206,4 milliards	\$230,6 milliards
IDH :	0,935 (élevé)	0,967 (élevé) (Canada)
Nb de députés :	120 députés	125 députés



Nous avons également identifié quelques points d'intérêts. Voici ce que nous avons écrit dans le document « projet de mission » que nous avons remis au Conseil d'administration de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant le 1^{er} décembre 2010 :

Le mode de scrutin :

Israël est un des seuls endroits au monde à avoir un système de représentation proportionnelle intégrale. Ce système, complètement différent du nôtre, mérite d'être étudié attentivement dans le cadre d'une réflexion sur la réforme de notre propre mode de scrutin.

Les réformes parlementaires :

Aux prises avec différents problèmes de gouvernance, le système israélien a été

réformé à plusieurs reprises au cours des dernières années, ce qui démontre une capacité d'adaptation intéressante dont le Québec pourrait s'inspirer.

La question linguistique :

Avant la création de l'État d'Israël, l'hébreu n'était plus en usage en dehors du contexte religieux. Aujourd'hui, il est parlé par l'ensemble de la population israélienne. Des parallèles significatifs peuvent être établis entre la revitalisation de l'hébreu en Israël et la protection de la langue française ici.

Les rapports minorité-majorité :

En Israël, 75 % de la population est juive, 20 % de la population est arabe et le 5 % restant est partagé entre les autres minorités, une répartition démographique qui n'est pas sans rappeler la démographie québécoise (environ 80 % de francophones, 10 % d'anglophones et 10 % d'allophones).

L'intégration des immigrants :

Passé d'un million d'habitants en 1950 à 7,5 millions d'habitants aujourd'hui, Israël a été façonné par une immigration de grande envergure provenant de l'ensemble de la planète. Découvrir comment Israël a relevé le défi de l'intégration des immigrants nous donnerait peut-être des pistes de solution pour enrichir le débat québécois sur cette question.

Finalement, quelques considérations pratiques ont achevé de nous convaincre qu'Israël était une destination idéale pour notre mission exploratoire, comme la petite superficie du pays et la maîtrise très répandue de l'anglais.

Préparation de la mission

Nous avons réellement entamé notre préparation au mois de janvier 2011. Afin de solliciter des rencontres avec des politiciens, des journalistes, des professeurs d'université et des représentants d'organismes, nous avons demandé l'appui du Secrétaire général de l'Assemblée nationale. Il a accepté de rédiger une lettre adressée à l'ancien Secrétaire général de la Knesset (la nouvelle Secrétaire générale venant tout juste d'entrer en fonction). Nous avons joint cette lettre à la plupart de nos courriels afin de démontrer le sérieux de notre démarche.

Nous avons tenté de contacter directement, à plusieurs reprises, par courriel et/ou par téléphone, le bureau du premier ministre israélien, le président de la Knesset, le bureau du Secrétaire général, plusieurs dizaines de députés israéliens de différents partis politiques et certains départements administratifs de la Knesset.

Nous avons procédé de la même manière pour les journalistes Charles Enderlin, Seth Freedman et Mya Guarneri, ainsi que pour Martin St-Amand d'Oxfam-Québec, Ronit Sela de l'Association pour les droits civils en Israël et Mira Edelstein de *Friends of the Earth – Middle-East*. Il en va de même pour les stagiaires du programme IGF (*Israel Government Fellows*), pour les professeurs d'université, pour Nadine Baudot-Trajtenberg et pour l'ambassade du Canada en Israël.

Bien que nous ayons été responsables de l'organisation de la majeure partie de notre mission, l'appui du Comité Québec-Israël nous a été fort utile. Il nous a permis de rencontrer plus de journalistes, de députés, d'attachés politiques, de fonctionnaires et de participer à la visite de la ville de Jérusalem ainsi que de l'entreprise *Better Place*. Mentionnons également que la présence en Israël d'un responsable du comité, Jonathan Kalles, qui a nous accompagné à plusieurs rencontres, nous a été précieuse, car ce dernier pouvait répondre à la majorité de nos questions de dernière minute.

Nous avons aussi été bien chanceux de tomber sur un attaché politique dévoué, Shahin Sarsur, qui a pris des rendez-vous pour nous avec des députés de la Knesset. Sans lui, nous n'aurions peut-être rencontré que deux ou trois députés, alors qu'en réalité nous en avons rencontrés six.

Finalement, la Délégation canadienne à Ramallah a joué un rôle crucial pour nous faire découvrir la réalité palestinienne à travers l'organisation de rencontres avec des fonctionnaires, avec des diplomates et avec des représentants de l'ONU.

Déroulement de la mission

Nos objectifs initiaux ont quelque peu déviés au cours de notre mission. Tout d'abord, notre volonté était de focaliser sur le système politique et social israélien, mais au fil de nos rencontres, nous avons dû nous rendre à l'évidence qu'il était inévitable d'aborder les questions géopolitiques, surtout en ce qui concerne le conflit israélo-palestinien. Cette modification est sans doute due à nos nombreuses rencontres avec des Arabes israéliens.

D'autre part, les récentes réformes parlementaires n'ont pratiquement jamais été sujet à discussion lors de nos rencontres. Alors, bien que cela faisait partie de nos points d'intérêts initiaux, nous n'en traiterons pas dans ce rapport. Les questions liées à la langue et à l'immigration n'ont été abordées qu'à quelques reprises, mais à l'inverse, nous avons appris plus de choses que prévues au sujet des questions environnementales, économiques et au sujet des relations minorité/majorité, ce qui nous a permis de mieux élaborer sur ces thèmes.

Le système politique

Le système politique israélien repose sur quatre principaux acteurs : le président, le premier ministre, le gouvernement et la Knesset. Symbolisant l'unité de la nation israélienne, le président est le chef de l'État et agit au-delà des partis politiques. Il est élu par les membres de la Knesset à majorité simple pour un mandat de sept ans et ses fonctions sont principalement d'ordre cérémoniel et officiel. Le président n'est pas membre de la Knesset. Il est généralement une personne ayant grandement contribué à la nation par le passé.

Le premier ministre est le chef du gouvernement et constitue la figure politique la plus puissante en Israël. Il est membre de la



Knesset et provient généralement du parti ayant récolté le plus de sièges. Cet individu est nommé par le président, mais il doit néanmoins former un gouvernement et le faire approuver à majorité simple par les membres de la Knesset dans un délai maximal de 42 jours pour devenir officiellement premier ministre. Cette tâche s'avère habituellement difficile étant donné qu'il doit mettre sur pied un gouvernement avec des individus de différentes allégeances politiques.

Le gouvernement d'Israël constitue le pouvoir exécutif et se compose du premier ministre et de ses ministres. La majorité des ministres doivent être membres de la Knesset et si des non-membres sont nommés, ils doivent être



approuvés individuellement par la Knesset. Il faut comprendre ici que les ministres émaneront de plusieurs partis, puisque le choix des membres du gouvernement doit être approuvé par une majorité simple de la Knesset.

La Knesset constitue l'organe législatif de l'État israélien et est formée de 120 membres élus. Elle est composée d'une seule chambre.

Le mode de scrutin

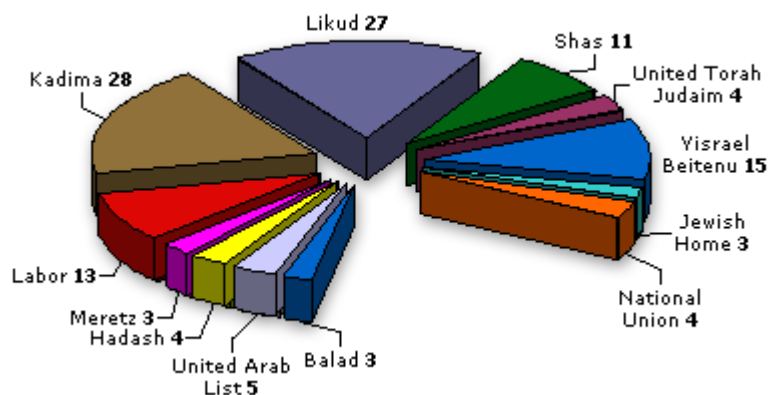
Lors de la création de l'État israélien en 1948, les leaders politiques ont choisi de mettre en place un régime parlementaire visant la représentativité la plus parfaite, de manière à permettre à chaque communauté de faire entendre sa voix. En effet, l'établissement d'un mode de scrutin proportionnel intégral pur permettait aux partis ayant obtenu seulement 1% des votes sur l'ensemble du territoire israélien d'avoir un siège à la Knesset. Un tel choix de système politique a été motivé par le peuplement d'Israël, caractérisé par l'immigration d'une multitude de communautés juives provenant des quatre coins de la planète et désirant se faire entendre. De plus, l'idée d'une

proportionnelle intégrale prend racine dans ces petites communautés juives qui, dans la gestion de leurs affaires internes, appliquaient la règle du consensus.

Cette représentation « exacte » de l'électeur par un mode de scrutin proportionnel est toujours en vigueur en Israël et constitue un cas unique parmi les démocraties modernes. Très différent du nôtre, le mode de scrutin israélien nous paraissait donc être un objet d'étude intéressant, surtout en considérant que la question d'une éventuelle réforme du mode de scrutin québécois refait périodiquement surface dans l'actualité.

Dès nos premières recherches, nous avons pu constater que la représentation proportionnelle à l'israélienne créait ou accentuait des problèmes politiques et sociaux. Aborder le sujet sur place n'a pu que confirmer ce que nous avons découvert au préalable : très peu d'intervenants souhaitaient le maintien du système actuel et beaucoup nous ont déclaré qu'il était la cause de nombreux problèmes.

Sans surprise, le mode de scrutin israélien favorise la formation d'un grand nombre de partis politiques. Treize partis politiques sont actuellement représentés à la Knesset, dont cinq qui font partie de la coalition gouvernementale. Il existe une vingtaine de partis n'ayant pas (ou n'ayant plus) de représentation parlementaire. La liste des partis défunts est encore plus longue et il n'est pas rare de voir des partis fusionner ou se diviser. Quelques semaines avant notre voyage, on a d'ailleurs vu l'aile centriste du parti travailliste se détacher de l'aile gauche pour former le nouveau parti *Indépendance* (ce qui n'apparaît pas sur le diagramme ci-bas).



Dans l'état actuel des choses, compte tenu du nombre important de partis politiques, il

est impossible pour un parti de former seul le gouvernement. Les partis ayant obtenu le plus de sièges doivent donc faire des démarches pour obtenir l'appui de petits partis. Ces derniers peuvent donc exercer une influence considérable étant donné leur pouvoir de négociation. En échange de leur participation au gouvernement, ils réussissent à faire approuver certaines de leurs demandes. En l'occurrence, aux élections de 2009, *Kadima* (28) est le parti ayant remporté le plus de sièges, mais c'est le *Likoud* (27) qui est parvenu le premier à former une coalition gouvernementale rassemblant au moins 61 députés.

Ce processus de formation des coalitions contribue à entretenir une forme de clientélisme. En effet, la société israélienne est fragmentée en plusieurs communautés distinctes, et plusieurs d'entre elles ont leur propre représentation politique. Ainsi, *Yisrael Beiteinou*, le troisième parti le plus important à la Knesset et l'un des partis formant la coalition gouvernementale, est très proche des personnes d'origine russe ayant immigrées en Israël après la chute de l'Union soviétique, tandis que *Shas* représente surtout les intérêts des Juifs sefaradim et misrahim¹.

Cette fragmentation de l'échiquier politique en plusieurs petits partis liés à une communauté spécifique va à l'encontre de l'idée de recherche du bien commun. Cela permet notamment à certains groupes de préserver des privilèges décriés par la majorité. Ainsi, pour les partis ultra-orthodoxes, la participation à une coalition gouvernementale est conditionnelle au maintien du financement des écoles religieuses et de l'aide sociale pour les Juifs pratiquants qui refusent de travailler et de servir dans les forces armées israéliennes.

Le mode de scrutin israélien favorise aussi une certaine instabilité gouvernementale. Depuis la création de l'État d'Israël, aucun parti politique n'a obtenu une majorité suffisante lui permettant de former à lui seul le gouvernement. De plus, neuf des dix-

¹ Les Juifs du Maghreb et de l'Orient, par opposition aux ashkenazim provenant d'Europe et d'Amérique du Nord.

huit sessions parlementaires de la Knesset se sont terminées avant la date d'échéance du mandat des députés. À toute fin pratique, cela signifie que la moitié des gouvernements israéliens ont été défaits en chambre.

Cet état de fait est déploré par de nombreux observateurs et acteurs politiques. Rachel Adato, députée de *Kadima*, nous déclarait que tous les grands partis politiques (soit les partis allant du centre-gauche au centre-droit) étaient favorables à une réforme du mode de scrutin. Or, à l'exception notable de l'augmentation du seuil d'obtention d'un siège et d'une tentative ratée d'élire le premier ministre au suffrage universel, il n'y a jamais eu de réforme majeure du mode de scrutin. Une coalition des grands partis pourrait théoriquement mener à bien une telle réforme, mais des raisons politiques rendent une telle coalition improbable. Alors que le *Likoud* forme actuellement le gouvernement, *Kadima* peut raisonnablement espérer former le prochain. Pour qu'une coalition soit formée, il faudrait que les deux grands partis abandonnent leur prétention à diriger le gouvernement et qu'un des deux chefs de parti renonce à exercer le rôle de premier ministre.

Même si les conditions étaient réunies pour qu'une réforme du mode de scrutin soit adoptée, il serait difficile de choisir un mode de scrutin qui fasse consensus. Gideon Rahat, professeur de politique comparée et spécialiste des systèmes électoraux, du *Israel Democracy Institute*, nous a présenté à grands traits un mode de scrutin mixte qu'il voudrait voir mis en place.

L'un des aspects de sa proposition nous a paru délicat : la création de circonscriptions électorales régionales. Par exemple, dans quelle circonscription inclurait-on les habitants des colonies israéliennes en territoires occupés, une population qui représente près de 500 000 personnes? La création d'une circonscription spécifique pour ces citoyens équivaldrait à une reconnaissance explicite des colonies israéliennes,

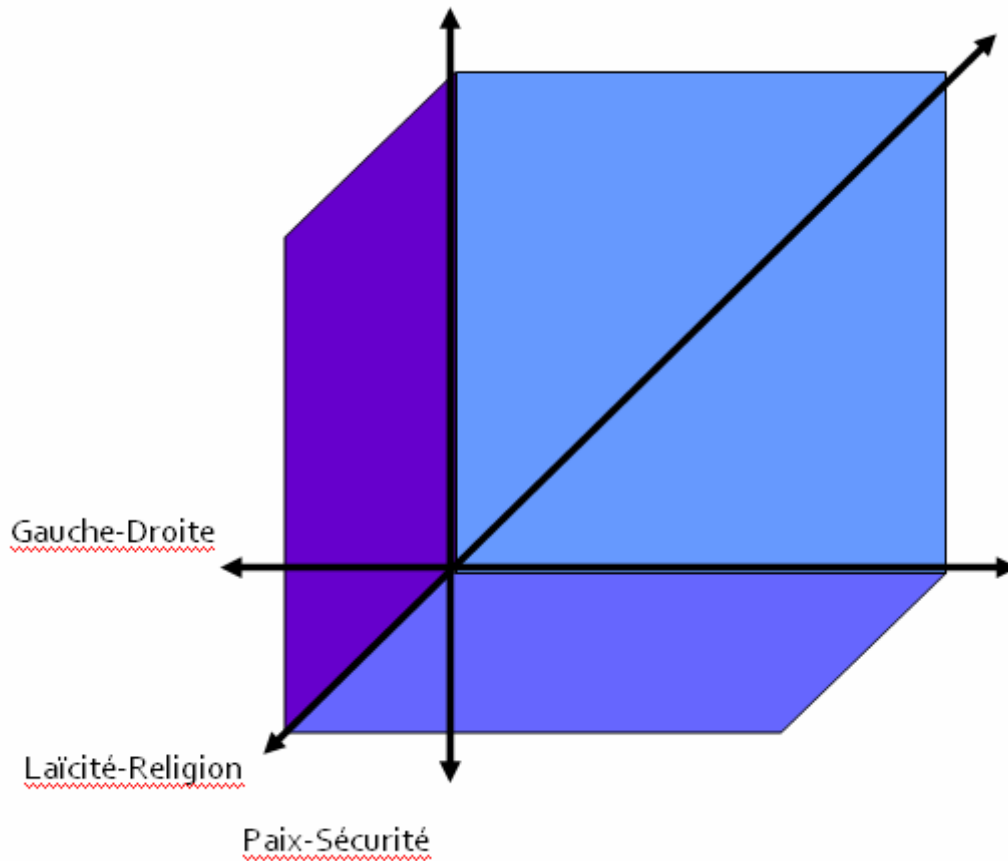
alors que celles-ci sont dénoncées par la communauté internationale, notamment dans des résolutions de l'ONU.

L'exemple montre encore une fois l'impact que le conflit israélo-palestinien peut avoir sur la politique nationale. Il montre aussi à quel point une réforme du mode de scrutin, perçue comme nécessaire par un grand nombre d'intervenants, serait complexe à mettre en œuvre.

Le positionnement des partis politiques

Dans les pays occidentaux, les partis politiques se positionnent généralement sur un axe principal : l'axe gauche/droite. Dans certains cas, un autre axe est déterminant. C'est le cas au Québec où l'axe fédéraliste/souverainiste est central. Le système politique israélien répond à une logique beaucoup plus complexe, ce qui alourdit le processus législatif.

Selon Nadine Baudot-Trajtenberg, en Israël, les partis se positionnent plutôt selon trois axes qui s'entrecoupent. En effet, les partis israéliens s'identifient tout d'abord comme étant de gauche ou de droite. Ensuite, certains partis se disent laïcs ou religieux. Enfin, quelques-uns favorisent l'accélération des négociations entourant le processus de paix entre l'État d'Israël et l'Autorité palestinienne, alors que d'autres mettent l'accent sur l'augmentation des mesures de sécurité en Israël et dans les Territoires occupés.



Dans cet amalgame de positions délicates, chaque parti se positionne sur chacun des axes. Avec la nécessité systématique de former des gouvernements de coalition, formuler une politique cohérente ralliant l'ensemble des partis au pouvoir devient donc un véritable casse-tête. À des fins d'illustration, dans la coalition au pouvoir actuellement en Israël, on retrouve un parti comme *Yisrael Beiteinu* qui est laïc, de droite libérale et qui se montre réfractaire aux revendications des Palestiniens, ainsi qu'un parti comme le *Shas*, qui se dit religieux, en faveur de politiques sociales fortes et qui a une position plus modérée en matière de sécurité.

La Palestine

Tout au long de notre séjour, le conflit israélo-palestinien revenait constamment en trame de fond de la plupart des sujets que nous abordions avec les intervenants rencontrés. Lors de notre rencontre avec Charles Enderlin, journaliste français en poste à Jérusalem depuis de plusieurs années et auteur de nombreux ouvrages et films sur le conflit, ce dernier a apporté un éclairage original sur les rivalités du moment entre les principaux partis politiques palestiniens, soit le *Hamas* et le *Fatah*. Selon Enderlin, durant les décennies 80-90, alors que le *Hamas* n'était qu'un petit groupe islamiste, Israël a cherché à lui apporter un soutien tacite afin qu'il puisse concurrencer le *Fatah*, d'obédience laïque et principale force de résistance contre Israël à l'époque. Lors de notre rencontre avec le président de l'Assemblée législative palestinienne, un membre du *Fatah*, nous avons pu constater que l'animosité est vive entre les deux partis.

À l'occasion de notre briefing à l'Organisation pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) dans les territoires palestiniens occupés, un organe de l'ONU, nous avons été informés d'un problème qui affecte quotidiennement la vie de milliers de Palestiniens, soit les obstacles à la circulation dans les territoires palestiniens. Ceux-ci sont découpés en trois zones : l'une où le contrôle israélien est total, une autre où il est mixte et une autre où ce sont les Palestiniens qui contrôlent la circulation.

Les colonies israéliennes cisailent le territoire palestinien et Israël est en train de construire une barrière qui s'insère profondément au-delà des lignes de 1967 afin de ceinturer les plus grosses colonies.



En vert : les frontières de la Cisjordanie de 1967

En rouge : la barrière de sécurité construite par Israël

<http://israelipalestinian.procon.org/files/IsPal%20Images/thewall5.jpg>

On retrouve donc des villages palestiniens du côté « israélien » du mur et qui éprouvent de sérieuses difficultés à effectuer le transit entre les deux côtés.

Il arrive même parfois que deux villages palestiniens limitrophes, situés du même côté du mur, se retrouvent quand même séparés les uns des autres et que les habitants doivent effectuer un long détour pour se rendre chez leurs anciens voisins, alors qu'il ne leur fallait que quelques minutes auparavant. Nonobstant la barrière, il s'avère souvent

presque aussi compliqué de circuler à l'intérieur de la Cisjordanie, puisque les militaires règlementent strictement la circulation par des points de contrôle et des fermetures de route. OCHA nous a aussi abondamment parlé de la bande de Gaza, décrite par plusieurs comme une prison à ciel ouvert, même si le blocus établi en 2007 a été légèrement assoupli en 2010.

Lors de notre passage à la délégation canadienne à Ramallah, des fonctionnaires du ministère palestinien des Affaires étrangères nous ont fait part des démarches en cours en vue de la proclamation unilatérale d'indépendance qui sera faite en septembre. En effet, en réaction à l'arrêt du processus de négociations israélo-palestiniennes, l'Autorité palestinienne a décidé d'agir de son propre chef en recherchant la reconnaissance de la communauté internationale, notamment par le biais d'une admission de la Palestine à l'ONU. Pour ce faire, le ministère palestinien des Affaires étrangères tente de développer son réseau diplomatique et de multiplier les ententes avec d'autres pays.

Nous avons aussi eu la chance de visiter le camp de réfugiés de Qalandiya, géré par l'UNRWRA, l'agence onusienne chargée de s'occuper des réfugiés palestiniens. Au sein même du camp, l'UNRWRA gère un hôpital qui dispense des services à toute la population du camp. Nous avons de plus visité une école primaire pour filles. Avec des dizaines de camps similaires dans trois pays limitrophes et une population sans cesse grandissante, les réfugiés demeurent un obstacle majeur au règlement du conflit. Le droit au retour est constamment mis de l'avant par l'Autorité palestinienne et les Israéliens se montrent inflexibles sur la question. Toutefois, on indique que, lors des dernières négociations de paix auxquelles Yasser Arafat a participé (2000-2001), ce dernier aurait été prêt à n'accepter qu'un retour symbolique de 10 000 réfugiés.

La cour suprême

En Israël, la cour suprême a souvent eu un rôle politique à jouer. Compte tenu de la faiblesse de la Knesset et de la fragilité des gouvernements de coalition, au fil du temps, le pouvoir judiciaire et en particulier son organe supérieur, stables et efficaces, ont été appelés à faire contrepoids au pouvoir législatif. Il est arrivé à quelques reprises que la cour suprême ait invalidé des lois ou des actions gouvernementales, à la demande de citoyens qui se sentaient brimés.

Nous avons rencontré le professeur Claude Klein à la cour suprême d'Israël, à Jérusalem, et il nous a donné l'exemple de la construction de la barrière séparant la Cisjordanie d'Israël. Certains citoyens se sont plaints qu'une partie de la barrière empiétait trop sur le territoire palestinien et la cour suprême leur a donné raison, obligeant ainsi le gouvernement à déplacer la barrière.

L'évolution de la cour suprême tend à lui donner de plus en plus de pouvoir, et selon le professeur, cette tendance se maintiendra dans les prochaines années, ou au moins jusqu'à ce que le gouvernement israélien soit plus stable.

La question linguistique

La principale rencontre que nous avons eue où il a été question de la langue est celle avec le Dr. Gabriel Birnbaum de l'Académie de la langue hébraïque. Lorsqu'il nous a raconté l'histoire de l'adoption de l'hébreu comme langue nationale, il a tenté de déconstruire certains mythes à ce sujet. Tout d'abord, selon lui, l'hébreu n'a jamais été une langue morte, puisqu'elle était encore utilisée pour la prière chez les Juifs. Son usage était toutefois limité au domaine religieux.

À partir de la fin du 19^e siècle, il y a eu des vagues d'immigration européenne composées d'idéalistes qui croyaient fermement que l'hébreu pouvait être parlé au quotidien. Ils gagnèrent leur pari, car vers 1914, l'hébreu était devenu un langage communément utilisé. Effectivement, grâce aux efforts de Ben-Yehuda et du Comité sur la langue, plusieurs mots ont été créés pour décrire les réalités non religieuses, notamment en ce qui concerne la vie politique et économique.



Ben-Yehuda et les défenseurs de la langue hébraïque étaient convaincus que le nationalisme juif était intimement lié à l'adoption d'une langue nationale commune. Ils croyaient également que l'hébreu était plus universellement connu des Juifs que le yiddish, et donc qu'il devait être favorisé pour le projet social et politique de création d'un État juif au Moyen-Orient. Ceci se confirma avec l'arrivée, à partir de 1948, d'immigrants de pays arabes qui ne parlaient pas le yiddish.

En 1953, pour répondre aux nouveaux besoins, on remplaça le Comité sur la langue par l'Académie de la langue hébraïque dont les fonctions sont :

1. De compiler le lexique hébreu et d'enquêter sur ses racines historiques.
2. D'étudier la structure, l'histoire et les ramifications de la langue hébraïque
3. D'orienter le développement de l'hébreu en fonction de ses exigences propres et des besoins quotidiens et académiques en réglementant le lexique, la grammaire, les caractères, l'orthographe et la translittération.

Un parallèle peut certainement être fait entre cette académie et l'Office québécois de la langue française.

On remarque que l'hébreu joue un rôle important de construction identitaire et d'unité politique en Israël, en plus d'être lié au nationalisme juif. Il va sans dire qu'au Québec aussi, la question de la langue est en relation directe avec la question nationale. Toutefois, la question de la langue est bien moins délicate en Israël qu'au Québec, et on pourrait croire que cela est dû au fait que les nationalistes juifs ont obtenu un État indépendant, contrairement aux nationalistes québécois.

Pierre Anctil, de l'Université d'Ottawa, explique autrement le peu de sensibilité par rapport à la question linguistique en Israël : « La société israélienne, par ailleurs, est aux prises depuis ses débuts en 1948 avec des enjeux d'une telle gravité, que la langue ne figure pas au premier rang des préoccupations de ses citoyens. Bien que sans cesse présente dans la sphère de l'affirmation nationale juive, la question linguistique n'atteint pas en Israël l'intensité médiatique et politique que l'on retrouve dans la vie publique québécoise ou canadienne. »²

² Anctil, Pierre, « Étude comparée de la situation linguistique contemporaine en Israël et au Québec », Institut d'études canadiennes, Université d'Ottawa, par. 35.

Quant à l'arabe, elle détient le statut de langue officielle, mais elle reste une langue minoritaire en Israël. Tous les Juifs Israéliens doivent apprendre l'anglais, mais seulement la moitié apprennent l'arabe, alors que la majorité des Arabes Israéliens parlent aussi l'hébreu. On peut penser que le fait que la majorité des Juifs ne maîtrise pas l'arabe exacerbe la distance qui sépare les deux groupes. Apprendre l'hébreu et l'arabe permettrait certainement des rapprochements bénéfiques aux populations en Israël.

L'immigration

Passé d'un million d'habitants en 1950 à 7,5 millions d'habitants aujourd'hui, Israël a été façonné par une immigration de grande envergure provenant de l'ensemble de la planète. Plusieurs intervenants rencontrés nous ont parlé de l'immigration d'un million de Russes dans les années 90. Ils soulignaient tous le défi que cela a représenté pour le pays, mais convenaient qu'il avait été surmonté et que les Russes étaient maintenant bien intégrés à la société israélienne. Une des preuves de cela est certainement leur grande présence et leur puissance à la Knesset. D'ailleurs, lors de notre séjour, nous n'avons pas observé de problèmes d'intégration de cette communauté. La professeure Esther Meir Glizenstein de l'Université de Beer-Sheva explique cette réussite par le haut taux de scolarisation de la vague immigrante et par leur apprentissage rapide de la langue hébraïque.

La politique d'immigration israélienne est fondée sur la loi du retour (*aliyah*), qui garantit à tout Juif le droit d'immigrer en Israël et d'y obtenir la citoyenneté israélienne. Si cette façon de sélectionner les immigrants peut *a priori* paraître discriminatoire, dans la mesure où elle découle d'un principe « ethno-religieux », la professeure Esther Meir-Glitzenstein nous a fait remarquer que les Juifs admis en Israël sont acceptés peu importe leur situation financière, leur scolarité, leur âge ou la langue qu'ils parlent. À l'inverse, au Canada, ces critères sont déterminants et peuvent servir à justifier le refus d'accorder le droit à l'immigration à certaines personnes. Selon la professeure, dans une certaine mesure, les deux systèmes sont donc discriminatoires et se distinguent surtout par les critères de sélection choisis.

L'environnement

De toutes les menaces environnementales qui pèsent sur le Proche-Orient, la rareté de l'eau est sans aucun doute la plus criante. Concernant Israël et la Palestine, l'enjeu du Jourdain est celui qui retient le plus l'attention. Le fleuve Jourdain est long de 200 kilomètres et délimite en plusieurs endroits la frontière entre Israël, la Palestine et la Jordanie.



Suite à notre rencontre avec l'organisme *Friends of the Earth - Middle East (FOEME)*, nous avons été mis au fait de la situation concernant la gestion des ressources hydriques de cet important cours d'eau qui n'est plus l'ombre de ce qu'il a déjà été. En effet, près de 98% de son eau a été détournée à d'autres fins, principalement pour l'agriculture et la consommation domestique. FOEME est une organisation environnementale ayant des bureaux en Israël, en Palestine et en Jordanie et travaillant à créer une synergie entre les pouvoirs publics et les sociétés civiles de ces trois pays afin de régler les problèmes environnementaux les plus pressants. Nous y avons rencontré Mira Edelstein, avec qui nous avons eu des discussions fort intéressantes portant principalement sur le sujet de la gestion de l'eau, bien que l'organisme travaille également sur d'autres questions environnementales d'importance.

Israël est le principal responsable de la dégradation du Jourdain à cause de sa station de pompage près de la mer de Galilée, qui fournit de l'eau potable à ses citoyens et sert à irriguer les plaines de l'intérieur pour la pratique de l'agriculture intensive. La Jordanie est aussi à blâmer dans ce dossier puisqu'elle a construit un barrage hydroélectrique sur

le fleuve Yarmouk, un des principaux affluents du Jourdain. De plus, une petite partie de l'eau du Jourdain est détournée par les fermiers jordaniens et palestiniens de même que par les colons israéliens habitant le long du Jourdain.

Ce faisant, le Jourdain est maintenant réduit à 2% de son débit originel et ceci entraîne des répercussions importantes plus au sud, là où il se déverse. En effet, la mer Morte est grandement affectée par la faible quantité d'eau qui arrive jusqu'à elle. En conséquence, à cause des températures très élevées et des industries d'extraction minière qui favorisent l'évaporation de son eau, la mer Morte a perdu un tiers de sa surface originelle. On indique que l'industrie minière serait responsable de 30 à 35% de la baisse du niveau d'eau de la mer Morte. Autrefois un grand lac en bonne et due forme, la mer Morte n'est plus aujourd'hui que quelques bassins reliés entre eux par des canaux artificiels. Au cours des dernières décennies, le niveau de celle-ci a même baissé de plus de 1 mètre par année.

Afin de résoudre cette situation préoccupante pour l'industrie touristique qui en dépend, les autorités israéliennes, palestiniennes et jordaniennes jonglent avec un scénario titanesque visant à renflouer la mer Morte avec de l'eau provenant de la mer Rouge. À travers ce projet, baptisé *Red-Dead conduct*, on désire creuser un canal allant de la mer Rouge à la mer Morte. Toutefois, les groupes écologistes s'inquiètent des répercussions

environnementales d'un tel projet. Sa construction pourrait en effet endommager les récifs de coraux de la mer Rouge, un secteur qui attire beaucoup de touristes chaque année. De plus, on craint une potentielle contamination des nappes phréatiques par l'eau de mer ainsi transportée sur des centaines de kilomètres.

Le projet « *Red-Dead conduct* »



L'économie

Selon Nadine Baudot-Trajtenberg, vice-doyenne de *l'Arison Business School* de *l'Interdisciplinary Center* d'Herzliya, durant les 20 premières années d'Israël, l'économie du pays, basée principalement sur des ressources humaines qualifiées, était caractérisée par un haut taux de croissance, qui atteignait parfois les deux chiffres. Afin d'éviter la fuite des capitaux, d'importantes mesures ont été prises par le gouvernement israélien, dont l'interdiction de quitter le pays avec un certain montant de shekels. La guerre du Kippour en 1973 a affecté considérablement l'économie du pays et a entraîné à quelques reprises des taux d'inflation supérieurs à 100%. C'est à partir de 1985 que d'importantes réformes ont été entreprises afin de dynamiser les investissements et de libéraliser considérablement l'économie.

Les années 1990 ont été des années phare de l'essor économique israélien. Un des facteurs soulignés par Nadine Baudot-Trajtenberg a été la vague d'immigration de plus d'un million de Juifs hautement qualifiés, majoritairement en provenance de la Russie. Cette période de croissance n'a pas été de longue durée étant donné les événements qui ont suivi. Durant les années 2000, l'économie israélienne a été alourdie par *l'Intifada* et par un budget militaire frôlant les 20% du budget total. On doit aussi noter que l'expansion économique des années 1980 a considérablement creusé le fossé entre les plus riches et certaines portions de la population, alors qu'Israël était une des sociétés les plus égalitaires du monde industrialisé jusqu'à la fin des années 1970.

Nadine Baudot-Trajtenberg nous a également fait remarquer qu'il peut paraître étonnant que l'économie israélienne soit en aussi bonne forme malgré tous les freins économiques présents dans la société. En effet, les forces de défense israéliennes, en plus d'accaparer une partie considérable des fonds publics, retirent pratiquement tous les jeunes du marché du travail à partir de l'âge de 18 ans, et ce, pendant deux ou trois

ans, parfois plus. Il est à noter que les gens ne sont pas rémunérés pour leur service militaire.

D'autre part, certains groupes composant la population israélienne ont des traditions qui peuvent être nuisibles à l'économie. Par exemple, chez les Arabes, une faible proportion des femmes est sur le marché du travail. Les femmes juives ultra-orthodoxes sont dans la même situation, ce qui diminue la taille de la population active du pays. De plus, dans ces deux groupes minoritaires, les familles sont plus nombreuses, ce qui favorise la pauvreté, d'autant plus que plusieurs hommes ultra-orthodoxes vont consacrer leur vie à l'étude des écrits religieux au lieu de travailler.

Toutefois, Israël reste un lieu d'innovations technologiques et un pays où l'entrepreneuriat est encouragé. Un bon exemple est celui de l'entreprise *Better Place*. Il s'agit d'une compagnie qui a pour but de favoriser l'utilisation de la voiture électrique en vendant des abonnements qui donnent accès à des services, comme celui de changement de batterie dans des stations qui seront installées à travers tout le pays. Le gouvernement israélien subventionne souvent des projets qui sont perçus comme relativement risqués, mais qui finissent souvent par être des succès.

La minorité arabe en Israël

Israël se vante parfois d'être le seul pays au Moyen-Orient ayant réussi à établir une démocratie stable et durable depuis plus de cinquante ans. S'il est vrai que la démocratie parlementaire en Israël est en relative bonne forme, comme en témoigne la 17^e législature, élue parmi une liste de 43 partis politiques avec un taux de participation de 65%, le portrait est moins réjouissant lorsqu'on s'attarde à la situation des minorités.

Israël est certes une démocratie où la souveraineté politique appartient à l'ensemble des citoyens. Il s'agit cependant d'un pays où l'État est essentiellement contrôlé par les Juifs. Cet aspect est primordial à la compréhension de la situation qui prévaut actuellement dans les rapports minorité/majorité en territoire israélien. À partir du moment où Israël se veut l'État des Juifs et où l'on discrimine souvent les non-Juifs, il apparaît pertinent de se questionner sur son caractère démocratique.

Pour bien saisir le statut particulier des Arabes israéliens qui forment environ 20% de la population, il est nécessaire de retourner à la fondation de l'État d'Israël. Le 29 novembre 1947, les membres de l'Organisation des Nations unies votent en faveur du partage de la Palestine en deux États, l'un juif et l'autre arabe. Le lendemain, la guerre civile éclate entre la communauté juive et les Arabes palestiniens.

À la fin du mandat britannique en Palestine le 15 mai 1948, année de la fondation officielle d'Israël, plusieurs pays arabes déclarent la guerre à Israël et envoient une armée de volontaires formée par la Ligue arabe. Les hostilités conduisent à un bouleversement démographique majeur à travers l'exode de plus de 750 000 Arabes en dehors du territoire palestinien. Parallèlement, près de 700 000 Juifs viennent s'établir dans le nouvel État de 1948 à 1951, ce qui double la population du pays et soulève quantité de problèmes d'intégration. Ainsi, après l'armistice de 1949, la population

arabe en Israël est désormais réduite à 160 000 personnes et devient minoritaire par rapport aux Juifs.

Pendant la guerre de Palestine, pour des raisons de sécurité, les autorités juives imposent l'administration militaire aux Arabes demeurant sur le territoire israélien. Un système de contrôle généralisé est instauré et limite les droits civiques et la liberté de tous les Arabes sans distinction. La liberté d'association est restreinte, la presse est censurée et les possibilités d'expression politique des Arabes sont presque nulles. Concrètement, presque tous les partis à la Knesset sont fermés aux Arabes israéliens. Le gouvernement militaire ne sera définitivement abandonné qu'en 1966.

À l'invitation des stagiaires du programme IGF (*Israel Government Fellows*, un programme de stage semblable au nôtre), nous avons eu l'opportunité de rencontrer Mohammad Darawshe du *Abraham Fund Initiatives*, organisme qui prône la coexistence pacifique et l'égalité entre Juifs et Arabes en Israël. Selon lui, cette politique discriminatoire a été extrêmement néfaste à l'intégration des Arabes dans la société israélienne, car elle les a catégorisés comme des ennemis de l'État. Il croit que cette mauvaise impression des Arabes israéliens existe encore aujourd'hui.

Dans le domaine foncier, dès 1948, les autorités d'Israël réquisitionnent la grande majorité des terres publiques ou appartenant aux Arabes. Malgré cette prise de possession massive, près de 30% des terres demeurent légalement la propriété d'Arabes. Cette situation ne dure toutefois pas et, au moyen de plusieurs lois et décrets, les autorités juives réussissent à s'emparer de 93% des terres. Seulement 3,5% d'entre elles demeure la propriété d'Arabes et le reste appartient à des particuliers juifs.

D'ailleurs, le député Ibrahim Sarsour du parti *Ra'am Ta'al* s'est montré très choqué de la situation des Arabes israéliens par rapport à la gestion du territoire. Lors de notre rencontre, il a mentionné qu'au cours des dernières années, on a créé beaucoup plus de

villes juives que de villes arabes, ce qui fait que les villes arabes sont souvent entassées, d'autant plus que la population arabe croît plus vite que la population juive. On remarquera que tous les enjeux liés à la gestion du territoire sont d'une extrême sensibilité en Israël et en Palestine.

En 1952, soit quatre ans après la proclamation d'indépendance de l'État, la Loi sur la citoyenneté est adoptée. Cette loi accorde la citoyenneté aux Arabes, mais en établissant une distinction majeure avec le mode d'acquisition de la citoyenneté par les Juifs. Alors que ces derniers ont un droit automatique à la citoyenneté dès qu'ils arrivent en Israël, les Arabes doivent prouver qu'ils sont demeurés en territoire israélien de manière ininterrompue entre le 14 mai 1948 et l'entrée en vigueur de la loi. C'est ainsi que des centaines de milliers d'Arabes qui se sont réfugiés dans les pays limitrophes durant la guerre sont automatiquement exclus du droit de citoyenneté israélienne. On peut donc dire que, contrairement aux Juifs, les Arabes ont bénéficié à l'origine d'un droit conditionnel à la citoyenneté.

En Israël, chaque individu est tenu de déclarer son appartenance à une nationalité et la population se distribue en trois nationalités : juive, arabe et druze. Comme le souligne Alain Dieckhoff, chercheur au Centre d'études et de recherches internationales de Paris, « s'il y a bien une citoyenneté israélienne " transcendantale " (incluant juifs et Arabes), il n'y a pas de nation israélienne, distincte du peuple juif et regroupant l'ensemble des juifs d'Israël, soit tous les citoyens israéliens, juifs et Arabes ».

Cette situation a d'ailleurs été soulignée par la députée Hanin Zoabi, du parti *Balad*, qui a affirmé qu'il est légal d'être raciste à l'égard des Arabes en Israël. Cette députée radicale compare la création de l'État juif à un viol. Elle précise toutefois qu'on ne peut en vouloir aux enfants issus d'un viol, c'est-à-dire aux Juifs israéliens d'aujourd'hui, et qu'il faut donc arriver à cohabiter. Elle voudrait qu'Israël soit le pays de tous ses citoyens sans exception, Juifs et Arabes, et rejette donc le concept sioniste d'État juif.

L'assignation ethnique est importante, car celle-ci confère des droits particuliers, surtout aux Juifs. Ainsi, en plus de bénéficier d'exemptions fiscales et d'emprunts à taux préférentiels de la part de l'État israélien, les « nouveaux citoyens » reçoivent de l'aide de l'Agence juive, organisme lié à une institution internationale, l'Organisation sioniste mondiale. Ce soutien destiné aux Juifs n'est pas problématique en soi, mais le fait qu'il s'effectue dans le cadre d'une convention avec l'État accroît les disparités avec les citoyens arabes. L'État juif dispose donc d'un moyen légal de favoriser les Juifs aux dépens des Arabes sans pour autant violer officiellement l'égalité entre les citoyens.

Plusieurs organismes, dont *l'Association for civil rights in Israël (ACRI)*, gardent un œil sur la Knesset et dénoncent les actions gouvernementales qui pourraient affecter les droits humains ou la démocratie. Il va sans dire que les questions liées aux populations arabes sont au cœur des préoccupations de ces organismes. L'ACRI, chien de garde des droits des minorités, a d'ailleurs des employés qui travaillent en permanence à la Knesset.

Les différences dans les allocations versées aux familles constituent un autre exemple de discrimination dissimulée envers les Arabes. En Israël, un complément d'allocation est versé aux familles dont un ou plusieurs membres ont servi comme soldat. D'ailleurs, tous les citoyens israéliens juifs³ et la majorité des Druzes, qu'ils soient de sexe masculin ou féminin, doivent obligatoirement faire leur service militaire. Or, comme les Arabes ne peuvent s'enrôler dans les forces armées, ils ne peuvent d'aucune façon obtenir ces compléments. Il faut aussi préciser qu'avoir servi dans *Tsahal*, l'armée israélienne confère d'importants avantages dans la société israélienne. Par exemple, certains emplois sont ouverts exclusivement aux anciens militaires.

³ À l'exception des juifs ultraorthodoxes, des femmes mariées, enceintes ou se déclarant pratiquantes et de toute personne déclarée inapte.

Une petite parenthèse ici permet de souligner que la situation socio-économique varie aussi à l'intérieur de la minorité arabe. Par exemple, lorsque le député Majali Whabi nous a parlé des Druzes, un groupe arabe traditionnellement nomade dont il fait partie, ceux-ci nous ont semblé mieux intégrés à la société israélienne que les autres Arabes. Par exemple, la plupart des Druzes font leur service militaire et le député Whabi a été le premier arabe à exercer la fonction de président (par intérim) en Israël.

D'ailleurs, en ce qui a trait à la vie politique en Israël, l'intégration des Arabes s'est considérablement améliorée. La fin du gouvernement militaire a mis fin aux restrictions de participation des Arabes dans les activités politiques israéliennes. À partir de 1973, ils peuvent rejoindre le parti travailliste qui, jusqu'alors, n'accueillait que des Juifs. Néanmoins, ce n'est qu'en 2001 qu'un ministre d'origine non-juive, le druze Saleh Tarif, fait pour la première fois partie du gouvernement au sein d'une coalition dirigée par Ariel Sharon.

Aujourd'hui, 14 membres de la Knesset répartis dans huit partis politiques sont Arabes. Notre rencontre avec le député Hana Sweid du parti *Hadash*, seul parti officiellement juif et arabe, nous a permis de constater qu'il existe encore beaucoup de discrimination à l'égard des Arabes à la Knesset. Selon lui, certains partis politiques recueillant une part importante des votes sont ouvertement anti-arabes.

En somme, la conjugaison de plusieurs facteurs de discrimination fait en sorte que la plupart des Arabes israéliens se sentent comme des citoyens de seconde classe. Lors des discussions sur l'amendement de la loi fondamentale en 1985, le parlement a rejeté catégoriquement la proposition de définir Israël « comme l'État du peuple juif et de ses citoyens arabes ». Le fait qu'Israël soit effectivement au service de tous ses citoyens est régulièrement mis en doute. D'ailleurs les Arabes sont encore sous-représentés dans l'ensemble de la sphère publique israélienne, tel que l'a rappelé la députée Hanin Zoabi.

Les autorités d'Israël ont certes mis de l'avant des mesures pour que les droits civiques, politiques et sociaux de la minorité arabe se rapprochent de ceux des Juifs afin d'éliminer les discriminations les plus criantes, mais les écarts socio-économiques entre les deux groupes demeurent importants.

Conclusion

L'image que les médias nous renvoient de la situation israélo-palestinienne est manichéenne : d'un côté, les Juifs oppresseurs, de l'autre, les Palestiniens opprimés. Sans négliger la dimension conflictuelle des relations entre les deux communautés, sujet que nous avons amplement abordé dans ce rapport, on est forcé de constater que la société israélienne est beaucoup plus complexe qu'on le croit généralement. En fait, notre façon de consommer l'information, marquée par l'instantanéité et la brièveté, rend quasiment impossible une juste appréhension de la réalité régionale.

À des fins d'illustration, lorsque l'on nous parle du sionisme, il n'est pas rare que soit projetée l'image d'un Juif ultra-orthodoxe, tout de noir vêtu. En réalité, beaucoup de ces Juifs habitaient déjà le territoire avant même la naissance de l'idée sioniste. De surcroît, certains d'entre eux sont carrément opposés à l'État juif actuel, convaincus que seule la venue du messie consacrera la création du royaume d'Israël. D'autres y sont tout simplement indifférents.

Les Palestiniens, pour leur part, sont plus souvent qu'autrement présentés comme vivant dans une situation d'extrême pauvreté. Encore une fois, il ne s'agit pas de nier la situation de détresse que vivent beaucoup d'entre eux, mais on a pu constater que le peuple palestinien est dans une large mesure moderne, laïque et instruit. Parallèlement, les habitants des camps de réfugiés, particulièrement affligés, ont néanmoins pu organiser et structurer leur espace au cours des soixante dernières années. En effet, ils ont accès à des infrastructures de base, comme des écoles et des hôpitaux. Le voyage nous aura donc permis, non pas de prendre position, mais d'enrichir et de nuancer notre regard sur la région et sur les différentes communautés qui y vivent.

Annexe 1 : Horaire des activités et des rencontres

Mission exploratoire en Israël 24 février au 14 mars 2011

JEUDI, 24 FÉVRIER	
17h15	Départ de l'aéroport Pierre-Élliott Trudeau (Montréal)

VENDREDI, 25 FÉVRIER	
14h40	Arrivée à l'aéroport Ben Gurion (Tel-Aviv)

SAMEDI, 26 FÉVRIER	
14h00	<u>Visite guidée de la vieille ville de Jérusalem</u>

DIMANCHE, 27 FÉVRIER	
12h00	<u>Académie de la langue hébraïque</u> Rencontre avec le Dr. Gabriel Birnbaum
15h00	<u>Bureau de France 2 à Jérusalem</u> Rencontre avec Charles Enderlin, correspondant en Israël et auteur de plusieurs publications sur le conflit israélo-palestinien.

LUNDI, 28 FÉVRIER	
9h00	Rencontre avec Khaled Abu Toameh, journaliste au <i>Jerusalem Post</i>
10h30	<u>Cour suprême</u> Visite et discussion avec Claude Klein, professeur émérite à l'Université hébraïque de Jérusalem
12h00	Dîner avec des attachés politiques provenant de différents partis politiques de la Knesset (Indépendance, Israel Beiteinou, Kadima)
13h45	<u>Ministère des affaires extérieures</u> Rencontre avec M. Zvi Tal, un haut fonctionnaire du ministère
16h00	<u>Knesset</u> Rencontre avec la parlementaire Einat Wilf, parti Indépendance
18h00 – 19h30	<u>Oxfam Québec</u> Souper avec Martin Saint-Amand, coopérant en Israël et directeur du bureau en Palestine

MARDI, 1^{ER} MARS - KNESSET	
9h00	Rencontre avec le parlementaire Hana Sweid, parti Hadash
10h00	Visite guidée
10h30	Rencontre avec le parlementaire Majali Whabi, parti Kadima
11h00	Rencontre avec Eyal Yinon, conseiller juridique et ancien secrétaire-général
12h00	Rencontre avec le parlementaire Ibrahim Sarsour, parti United Arab list

13h00	Rencontre avec la Dr Shirley Avrami, directrice du centre d'information et de la recherche
13h30	Rencontre avec la parlementaire Haneen Zoabi, parti Balad
16h00	Rencontre avec la parlementaire Rachel Adato, parti Kadima
17h00	Séance plénière de la Knesset
18h00	Rencontre avec les stagiaires du programme IGF Présentation par Mohammad Darawshe, co-directeur executive de <i>Abraham Fund Initiatives</i> , ONG faisant la promotion de l'égalité entre Juifs et Arabes en Israël.

MERCREDI, 2 MARS	
9h00	<u>Office for the Coordination of Humanitarian Affairs: Occupied Palestinian territories</u> Briefing sur la situation en Cisjordanie et à Gaza
10h00	<u>Délégation canadienne à Ramallah</u> Chris Greenshields, chef de la délégation canadienne Nancy Bergeron, diplomate Alexandre Bilodeau, diplomate Caterina Ventura, représentante canadienne à l'Organisation des nations unies
11h30	<u>Dîner avec des représentants du ministère des Affaires étrangères de l'Autorité palestinienne</u> M. Rami Tahboub, directeur, département de l'Amérique du nord Mme Reema Tayem, agent de pupitre pour le Canada Mme. Hanan Jarrar, directrice, département de coopération internationale Mme Manal Hamdan, directrice, département du protocole

	Mme Masa Tuffaha, agent de pupitre, relations internationales économiques
14h00	<u>Autorité palestinienne</u> Rencontre avec M. Ibrahim Kharishi, secrétaire-général du conseil législatif palestinien

JEUDI, 3 MARS	
12h00	<u>Université de Jérusalem</u> Rencontre avec le professeur Uriel Abulov, spécialiste en ethno-nationalisme au Moyen-Orient, au Canada, dans les Balkans et en Afrique du Sud.
14h30	<u>Israel Democracy Institute</u> Rencontre avec le professeur Gideon Rahat, spécialiste en politique comparée des modes de scrutin

VENDREDI, 4 MARS	
Journée	<u>Visite du Lac de Tibériade</u> <u>Visite de Nazareth</u>

SAMEDI, 5 MARS	
Journée	<u>Visite de Haïfa</u>

	<u>Visite de Saint-Jean d'Acre</u>
--	------------------------------------

DIMANCHE, 6 MARS	
Journée	<u>Visite de Tel Aviv et Jaffa</u>

LUNDI, 7 MARS	
12h30	<u>Tel Aviv University</u> Rencontre avec Eyal Zisser, doyen de la <i>Faculty of Humanities</i> et professeur d'histoire du Moyen-Orient

MARDI, 8 MARS	
10h00	<u>Friends of the Earth – Middle East</u> Rencontre avec Mme Mira Edelstein
11h30	<u>Better place</u> – compagnie mettant en place des infrastructures pour voitures électriques
14h	<u>Association for civil rights in Israel</u> Rencontre avec Mme Ronit Sela, porte-parole internationale de l'organisme
19h00	Rencontre avec deux journalistes, M. Seth Freedman du Guardian et Mme Mya Guarneri de Al-Jazeera

MERCREDI, 9 MARS	
9h00	Visite du camp de réfugiés de Kalandiya de l'United Nations Relief and Works Agency (UNRWA) - Visite de la clinique médicale - Visite de l'école pour jeunes filles
16h00	<u>Ambassade canadienne en Israël</u> Katherine Verrier-Fr�chet, directrice de la section politique Nathan Naidoo, premier secr�taire Ian Tobman, agent des affaires publiques
18h00	Rencontre avec Nadine Baudot-Trajtenberg, Qu�b�coise d'origine �tablie depuis plus de 25 ans en Isra�l et doyenne de la Facult� d'administration de l'Universit� de Tel Aviv

JEUDI, 10 MARS	
13h00	Rencontre avec le journaliste Aluf Benn du <i>Haaretz</i>

VENDREDI, 11 MARS	
Journ�e	Visite de Makhtesh Ramon dans le N�guev

SAMEDI, 12 MARS	
Journ�e	Visite de Massada et de la mer Morte

DIMANCHE, 13 MARS	
15h00	Visite de l'Université de Beer Sheva
16h30	Rencontre avec Esther Meir-Glitzenstein, professeure d'histoire spécialiste de l'immigration et de l'ethnicité

LUNDI, 14 MARS	
8h00	Départ de l'aéroport Ben Gurion (Tel Aviv)
18h50	Arrivée à l'aéroport Pierre-Élliott Trudeau (Montréal)

Annexe 2 : Budget

Mission Israël du 24 février au 13 mars 2011	
Dépenses payées avant le départ	
Avion	4 504,85 \$
Assurances	347,45 \$
Cadeaux (Boutique)	262,42 \$
Visite consulat d'Israël (Montréal)	200,26 \$
Total des dépenses payées avant le départ	5 314,98 \$
Dépenses communes	
Total des dépenses communes pour la 1re semaine	3 017,03 \$
Appartement à Jérusalem: 2398,00 \$	
Cadeau (produits de l'érable): 30,37 \$	
Location voiture Québec / Montréal: 86,59 \$	
Nourriture - taxi - épicerie: 502,07*	
Total des dépenses communes pour la 2e semaine	3 074,91 \$
Studio à Tel-Aviv: 1603,11 \$	
Voyage en taxi pour le camp de réfugiés à 218 \$	
Nourriture - taxi - épicerie: 1233,80*	
Total des dépenses communes pour la 3e semaine	2 654,64 \$
Hôtel: 753,91	
Location d'un véhicule (tourisme et rencontres): 376,23 \$	
Nourriture - taxi - épicerie: 1524,50*	
Total des dépenses communes	8 746,58 \$
Total des dépenses individuelles (nourriture, taxi)	2 854,00 \$
Coût total de la mission	16 915,56 \$

* Les montants fluctuent puisqu'à partir de la deuxième semaine, plusieurs repas de groupe ont été comptabilisés dans les dépenses communes